



INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX

Tour n°1 le 5/12/2021

salle de l'ESC Tergnier, rue de l'Yser (Quessy cité)

Responsable : Corine MOLINS

2 catégories d'âge :

- poussins /benjamins
- minimes / cadets

2 catégories de classements (*le classement retenu est celui de septembre*).

- moins de 600
- toute catégorie

Possibilité de constituer

- des équipes mixtes ou équipes de 2 garçons ou 2 féminines
- une équipe avec 2 joueurs de clubs différents ; les présidents de chaque club devront toutefois confirmer leur accord à la constitution de l'équipe.

Possibilité pour les joueurs de classements inférieur à 600 d'évoluer en toute catégorie.

Equipes de 2 ou 3 joueurs (le 3^{me} joueur ne faisant que le double).

4 simples + 1 double

Liste nominative des joueurs à transmettre à l'inscription (avec n° de licence et classement).

Inscription : 5 euros par équipe (règlement par virement ultérieur)

Pointage : 9h

Début de la compétition : 9h30.

Inscription auprès de Corine Molins - 60 rue du clos polite 02880 Terny Sorny
ou molinsping02@orange.fr

Date limite d'inscription jeudi 2 décembre 2021

NB : pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans



INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX

Tour n°1 le 5/12/2021

Responsable : Corine MOLINS

Equipes inscrites par le club n° **0702**

Nom de l'association :

<p style="text-align: center;">Poussins / Benjamins -600 points NOM Prénom / N° licence / Points</p> <p>Equipe n°1 : - - -</p> <p>Equipe n°2 : - - -</p> <p>Equipe n°3 : - - -</p> <p>Equipe n°4 : - - -</p>	<p style="text-align: center;">Minimes / Cadets -600 points NOM Prénom / N° licence / Points</p> <p>Equipe n°1 : - - -</p> <p>Equipe n°2 : - - -</p> <p>Equipe n°3 : - - -</p> <p>Equipe n°4 : - - -</p>
<p style="text-align: center;">Poussins / Benjamins Toutes catégories</p> <p>Equipe n°1 : - - -</p> <p>Equipe n°2 : - - -</p> <p>Equipe n°3 : - - -</p> <p>Equipe n°4 : - - -</p>	<p style="text-align: center;">Minimes / Cadets Toutes catégories</p> <p>Equipe n°1 : - - -</p> <p>Equipe n°2 : - - -</p> <p>Equipe n°3 : - - -</p> <p>Equipe n°4 : - - -</p>